TICKET DES REPUBLICAINS.

POUR GOUVERNEUR,

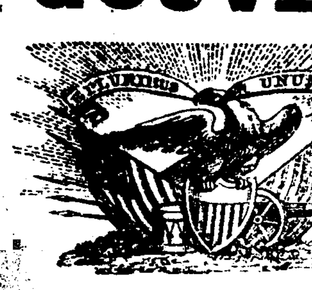

J. B. DAWSON.

POUR SENATEUR,

BERNARD MARIGNY.

POUR LE CONGRES,

Premier District—CHS. GAYARRE,

Troisième District—**J. WALKER.**

L'ABEILLE.

IMPRIME' ET PUBLIE', TOUS LES JOURS, PAR
JEROME BAYON.
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

MERCREDI MATIN, 4 JUIN 1834.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 4 juin.

ASSEMBLEE REPUBLICAINE.

Les citoyens des différens districts de la cité qui ont qualité pour voter, et qui sont favorables à l'élection du juge J. B. DAWSON, à la place de Gouverneur de cet Etat, sont invités à se réunir samedi prochain, 7 du courant, à 7 heures du soir, dans la salle de M. J. Davis, rue d'Orléans.

☞ Il n'y a que les amis de M. *Dawson* qui soient invités à cette réunion.

Les amis de M. White se sont empressés de faire insérer, dans les gazettes de leur parti, le discours de leur candidat; imaginant sans doute augmenter le nombre de ses adhérens. Loin de nous plaindre de cette publicité, nous y voyons, quant à nous, un moyen sûr de faire réfléchir les amis du pays sur le degré d'estime qu'ils doivent accorder aux capacités administratives, comme aux opinions politiques d'un tel homme. En effet, quel résultat peut amener, pour la Louisiane, la stérile éloquence dont il s'est avisé de faire parade au Congrès? en connait-on mieux les ressources du pays? en apprécie-t-on mieux la situation des choses? en a-t-on acquis la moindre lumière sur les moyens de parer aux inconvéniens de la crise actuelle, ou seulement sur les causes de cette crise qui sont l'objet d'une controverse si animée entre les deux partis régnans. Nous n'y trouvons que peintures hyperboliques sur les avantages naturels de la Louisiane; qu'exagérations obséquieuses sur ses ressources commerciales, mais, rien de neuf, rien de saillant sur ses rapports obligés avec les autres états; rien de rassurant sur les opinions des masses. Il s'efforce, au contraire, de ramener toute question, tout intérêt, vers la Banque des E. U. L'attaque faite contre cette institution, semble décisive à ses yeux; et sans se donner la peine de combattre aucun des argumens puissans sur les quels le gouvernement général a fondé cette attaque, il s'écrie: "C'est une Banque, "une Banque Nationale, que le peuple demande, *et qu'il obtiendra tôt ou tard.*" Et c'est au nom du peuple de la Louisiane, que M. White tranche d'une façon si péremptoire une question qui exigeait d'être approfondie; une question sur laquelle il fallait du moins offrir quelques apperçus financiers, ou quelques raisons spécieux! Il prétend parler au nom du peuple de la Louisiane; et c'est la voix d'une coterie qu'il fait entendre! C'est un thème tout fait, qu'il débite, au sein d'une assemblée nationale; et cette pétition, sur laquelle il se fonde pour discourir; cette pétition qu'il donne comme le résultat d'une assemblée du peuple, se réduit à l'expression de l'opinion de quelques individus.

C'est M. White lui-même qui l'avoue; et, bien qu'il soit de notoriété que la chétive assemblée en question n'a jamais pu s'intituler une assemblée du peuple, c'est aux expressions mêmes de l'orateur que nous nous référons: "quant au nombre précis, je ne prétends pas, dit-il, en être correctement informé..... Quant au caractère, et aux qualités sociales, morales et politiques, de ceux qui composaient l'assemblée, je crois inutile d'en faire l'éloge. N'est-ce pas une dérision que de donner comme une assemblée du peuple celle dont tous les individus lui sont assez connus pour qu'il en réponde explicitement? Le peuple ne consiste donc, pour M. White, que dans le parti de la Banque; et dès lors, quel cas doit on faire de cette sortie menaçante: "C'est une banque que le peuple demande, il l'obtiendra tôt ou tard!" Nous avions déjà fait ressortir l'opinion excentrique de M. White; mais nous n'en pouvions donner une démonstration plus convaincante que son discours. Une assemblée de quelques individus faisant partie de l'oligarchie financière, est pour lui l'assemblée du peuple, et ce qu'elle veut, le peuple doit le vouloir! Mais, a-t-il bien réfléchi, l'orateur, sur le compte qu'il aurait à rendre au peuple, du mépris qu'il affecte pour la majorité? a-t-il calculé la puissance de la raison sur les masses; et n'a-t-il pas prévu, cet homme d'état, qu'avant de se laisser entraîner dans le parti de la Banque, le peuple, le vrai peuple, exigerait qu'on lui démontrât clairement que le gouvernement général, que le président lui-même, s'étaient effrayés d'un danger idéal en considérant la Banque des E.-U., et toute banque nationale, comme subversives de de nos institutions? Nous chercherions envain, dans le discours de M. White, rien qui pût nous rassurer sur ce point; rien qui pût infirmer les allégations du gouvernement. Instrument servile du parti de la Banque, c'est par une pétition de principe que M. White s'en tire; en parlant de la crise occasionnée par la Banque des Etats-Unis, c'est une banque nationale qu'il invoque comme remède au mal!

Le peuple, dont M. White fait si peu de cas, ce peuple qui ne consiste pas tout entier dans le parti de la banque; ce peuple qui raisonne, a senti déjà que le gouvernement devait avoir eu de bien grands motifs pour attaquer de front une corporation formidable. Il a senti que c'était parceque'elle était formidable, parcequ'elle menaçait de le devenir chaque jour davantage, que le gouvernement général s'était prononcé contre elle; et qu'il était resté impassible au sein de l'orage qui éclatait de toute part. Le peuple s'est dit que les hommes d'état, préposés à la conservation des institutions qui nous régissent, n'auraient pas, sans des causes graves, hazardé la prospérité commerciale du pays, ni excité le mécontentement général. Si donc les raisons qui ont autorisé le président à se roidir contre l'opinion, et à insister sur une mesure réputée violente; ne doivent elles pas, ces mêmes raisons, être victorieusement combattues avant qu'il soit permis de dire: le peuple demande une banque, il l'obtiendra tôt ou tard! C'est pourtant le langage impératif avec lequel s'énonce M. White, sans avoir le moins du monde abordé le fond de la question! Il évite même à dessein de parler du retrait des fonds du gouvernement, il le traite même de subsidiaire; considérant sans doute les conséquences de cette mesure comme devant être bien plutôt attribuées aux intrigues des partisans de la banque, qu'à la mesure même. C'est pourtant sur le discours de M. White, que ses adhérens ont compté pour le présenter comme un homme d'état; c'est pour avoir débité l'élucubration que nous avons lue dans plus d'un journal, qu'on l'élève au dessus de tous ses compatriotes! Qu'a-t-il dit pourtant d'utile ou de rationnel? Rien.

Consolons nous donc, nous qui reconnaissons dans J. B. Dawson une raison solide, de ne le pas voir prodiguer les trésors de son éloquence; contentons-nous de ne lui pas voir décerner l'ovation de la tribune, par des admirateurs tels que ceux qui prétendent nous faire admirer M. White. Contentons-nous d'un esprit solide, d'un patriotisme sincère; et sans doute un jour qui n'est pas éloigné, verra proclamer Dawson comme le plus digne de gouverner un état où la raison est encore plus forte que l'intrigue des partis.

NOUVELLES D'EUROPE

TRES-IMPORTANTES!!

Troubles à Paris, à Lyon et à Bruxelles—Massacre de 600 individus à Lyon—Bruits de l'entrée des Autrichiens en Suisse—De la marche des troupes allemandes sur les frontières de France—D'un mouvement révolutionnaire à Madrid!!!

Nous avons reçu hier des journaux de Philadelphie du 20. annonçant l'arrivée à New-York, de deux navires du Hâvre. Ils ont apporté des nouvelles de la plus haute importance. Afin de pouvoir les donner toutes, nous avons omis plusieurs avis.

La révolution vient de recommencer à Paris. Les scènes semblables à celles qui ont eu lieu en Juillet 1830, et en Juin 1832, viennent de se renouveler: on en trouvera les détails dans nos colonnes de ce jour. Quoiqu'en soit le résultat, Louis Philippe ne pourra rester long-tems sur un trône qu'il a rougi avec le sang du peuple.

Le *National* de Paris, annonce le bruit de l'entrée des Autrichiens en Suisse; l'envoi de troupes de la Confédération Germanique sur les frontières du Nord de la France; et un mouvement révolutionnaire qui aurait eu lieu à Madrid, dans la soirée du 7 mars.

New York, 17 mai.

DERNIERES NOUVELLES DE FRANCE.

Par le navire *Turbo*, arrivé Samedi, nous avons des papiers du Havre et de Paris jusqu'au 9 du mois dernier.—Nous trouvons que notre ministre, M. Livingston a eu une entrevue avec le roi, le 5. Le général Lafayette était encore sérieusement indisposé.

La presse de Paris s'exprime amèrement contre le nouveau ministère. La Gazette de France dit: "La nomination de M. Persil peut être regardée comme une déclaration de guerre contre la presse et le jury, aussi bien que les associations. Le National dit: M. Persil était l'avocat du bill pour supprimer les associations; c'était le ministre qu'il fallait pour mettre la loi à exécution. Le nouveau ministère s'appelle déjà partout, le ministère Persil. Il suffit pour le perdre dans l'opinion de tout le pays, de lui donner le nom qui lui appartient réellement, le seul nom qui lui convienne en effet. C'est M. Persil qui représentera le cabinet, c'est lui qui parlera et qui agira dans les actes de violence auxquels Le Place lui-même incitait par la nécessité où il est de défendre son système personnel. Le gouvernement doit s'attacher à une mesure de préférence aux autres. Il lui faut vaincre les associations d'après les promesses faites à la sainte alliance, et c'est Persil qui les vaincra. Il n'y a pas d'expressions pour peindre le mépris, l'étonnement et l'indignation générale avec lesquels le peuple a appris l'audace avec laquelle M. Barthe, à la manière des voleurs qui enfoncent les portes, s'est introduit à la place du président de la cour des comptes,—et le comte d'Argout à celle du gouverneur de la banque.

Les affaires d'Espagne restaient à peu près dans le même état que par les dernières nouvelles. Les arrangemens pour la convocation des Cortès n'étaient pas encore terminés. Outre la nomination du duc de Bivar comme président du nouveau conseil d'Etat, et de don Eusebe Bordaix comme doyen, la reine a nommé les doyens de chaque section de son conseil comme il suit:

Culte et justice, Don Ramon Lopez Pellegrin:
Guerre, le marquis de la réunion de Nueva España:
Marine, Don Martin Fernandez Oavaretta:
Finances, Don Felippe de Cordeba:
Intérieur, Don Jose Moscosa de Altamira:
Indes et Colonies, Don Manuel de la Bodega.

PARIS, 9 avril.

Nous venons de recevoir par un exprès, la copie d'un rapport fait par le ministre Hollandais des affaires étrangères, aux Etats-généraux de Hollande, le 4 du courant: Ce document commence par s'exprimer contre toute attente sur le résultat des négociations avec la maison de Nassau, et déplore le mauvais succès de ces négociations, et le refus de l'Angleterre et de la France de traiter jusqu'à ce que l'on ait consenti à la division d'une partie du Luxembourg. Le ministre annonce ensuite que les négociations vont reprendre à Hiberick dans l'intention de porter le duc de Nassau à donner son consentement à la cession, et de mettre par là le roi Guillaume dans le cas de prouver au monde la sincérité de sa conduite politique.

Le Courrier Belge du 4, nous dit ce qui suit:

Les nouvelles de la Holland nous apprennent que le prince d'Orange est retourné à son quartier général, et les journaux hollandais de la frontière mentionnent des mouvemens dans les troupes. Il faut espérer que nos gouvernemens prendront toutes les mesures nécessaires pour garantir la sûreté de la Belgique.

Il y a eu de grands troubles à Bruxelles.

L'Indépendant du 6 nous rapporte ce qui suit:

Nous pensions avec raison que le tumulte devait cesser hier au soir, mais ce matin à neuf heures, il s'assembla une foule autour de la maison du duc d'Ursel, rue des Paroissiens. Les fenêtres ont été mises en pièces. Les séditieux ont forcé l'entrée de la maison et ont commencé à briser les meubles, lorsque le bourguemestre se présenta pour arrêter le mal; il parla au peuple et fit cesser le désordre sur ce point. Ce désordre commença cependant bientôt ailleurs. L'hôtel du prince de ligne dans le parc fut attaqué à son tour. Les fenêtres furent brisées, et les meubles jetés dans la rue. Il semble que le prince s'attendait à une attaque, car de très grand matin, il avait fait enlever une grande partie de ses meubles par la rue de la Grange. Au moment où nous écrivons, une foule composée de plusieurs milliers de personnes se promène dans les rues, précédées du drapeau tricolore, en criant à bas les Orangistes.

Postscriptum, 1 heure.—Nous apprenons dans ce moment que l'hôtel du marquis de Fransegnies dans le parc a été attaqué par le peuple et que les meubles en ont été brisés et jetés par les fenêtres. Les guides ont fait une décharge sur les assaillans pour les forcer de se disperser. Nous venons de voir passer sous nos fenêtres un homme qui avait reçu un coup de sabre sur la figure. La maison de M. Béthune, près de Sablon, a aussi été assaillie par la populace et tous les meubles ont été détruits.

Nous apprenons dans ce moment que l'hôtel du bureau du Lynx a été attaqué et dévasté.

A 1 heure et demie.—Une foule monte dans ce moment par la rue de la Montagne, traînant derrière elle un carosse à demi-brisé, dont l'intérieur, la place du cocher et même le sommet sont couverts d'individus qui remplissent les airs de leurs vociférations. Il n'y a pas de force publique pour s'opposer à ces actions, qui répandent l'alarme chez tous les habitans paisibles.

A 2 heures trois quarts.—La force armée s'est à la fin avancée et s'acquitte vigoureusement de son devoir.

Au moment où nous parlons, nous remarquons plusieurs officiers supérieurs et entre autres le colonel Rodenback, qui font arrêter par les gendarmes plusieurs individus armés de barres de fer et de bâtons, et occupés à emporter les dépouilles des maisons qui avaient été pillés. Les troupes de ligne ont arrêté cinq ou six mutins, qu'elles conduisent à l'hôtel de ville.

On a reçu hier une dépêche télégraphique de Lille, qui annonçait que la tranquillité venait d'être entièrement rétablie à Bruxelles.

Il y a eu des troubles à Lyon, le 4 du courant. Les membres des associations, qui ont été arrêtés pendant les derniers troubles provenant de la coalition des ouvriers en soie, ont été mis en jugement. Le tribunal de première instance ne désirant pas pendant ses séances, être entouré par une trop grande force armée, ne voulut pas qu'il y eut plus de cinquante soldats dans le voisinage de la cour.—Un corps nombreux d'agitateur arriva, et il s'éleva un tumulte dans la cour du tribunal. Le procureur du roi étant accouru à la scène, a été maltraité. Les mutins étaient trop nombreux pour pouvoir être dispersés par un peloton de cinquante soldats; mais à l'arrivée d'un renfort, les mutins se sont dispersés. Le jugement a été remis à aujourd'hui. On a mis en usage toutes les précautions pour que la procédure ne souffrit pas d'interruption.

NOUVELLES ENCORE PLUS RECENTES.

Arrivée du paquebot du 16.

Le paquebot *Poland*, arrivé hier après-midi, a fait voile du Havre le 16 du mois dernier. Il nous apporte des papiers du Havre du 15, et ceux de Paris du 14 inclusivement.

Les nouvelles en sont intéressantes. La France est évidemment en fermentation. La presse et le peuple ne veulent pas souffrir les dernières mesures du gouvernement. Les troupes ont, il est vrai, arrêté le tumulte, après avoir tué, à ce qu'on rapporte près de 600 personnes; mais il est bien douteux qu'elles aient pu détruire l'esprit d'hostilité qui semble animer généralement le peuple contre la nouvelle loi, supprimant les assemblées politiques.

D'un papier du Havre du 15, nous apprenons qu'un mouvement insurrectionnel avait eu lieu la veille à Paris, mais qu'avant la nuit tout a été rentré dans l'ordre.

Un papier de Paris du 12 nous dit ce qui suit: à la réception des dépêches très importantes du gouvernement par le département maritime de Brest, on a tout de suite fait appeler le capitaine Brinx, du brick le Cuirassier. On lui a remis les dépêches du gouvernement et on lui a ordonné de faire voile sans délai pour les Etats-Unis, et de revenir le plus promptement possible. Un quart d'heure après le Cuirassier était à la voile.

Les passagers du Poland nous disent que l'on croyait généralement en France que notre gouvernement allait user de représailles au sujet du refus qu'avaient fait les chambres françaises de remplir le traité, et que le brick était expédié pour faire quelques explications. Nous ne trouvons rien qui y fasse allusion dans les débats des chambres françaises.

PARIS, 14 avril.

Fin du tumulte de Lyon.

La dépêche suivante, datée, Lyon 12 avril, ou pour mieux dire du 11 au soir, envoyée de Ville Franche par le télégraphe a été reçue à Paris hier: *Lyon est délivré*; les faubourgs occupés par les insurgés sont tombés en notre pouvoir. Les communications sont pleinement rétablies.—Les malles ont repris leur cours. Les anarchistes sont dans le plus grand désordre.

Un supplément extraordinaire du Moniteur d'hier, publié dans l'après-midi, contient ce qui suit:

Le gouvernement a reçu ce matin des dépêches de Lyon à la date du 11 au soir, qui sont très capables de rétablir la confiance.

Le combat s'était changé en feu de peloton qui diminuait à chaque heure. Les habitans de la Guillotière avaient aidé la garnison et avaient forcé ceux qui étaient à la tête du pont qui conduit au faubourg, de cesser le feu. Les insurgés ne se sont pas montrés partout, mais ils se sont servi des ruelles qui dans Lyon parcourent presque toutes les masses de maisons, pour faire leurs décharges de mousqueterie, et ensuite pour se retirer. Voilà ce qui les a mis dans le cas de prolonger l'action. Afin d'arrêter sur le champ le combat, il fallait ou faire filer les soldats par ces passages dangereux, ou tirer le canon sur les maisons, sacrifiant par là les coupables avec le grand nombre d'innocens qu'elles pouvaient renfermer. Mais dès à présent, nous pouvons assurer que la révolte est supprimée. Saint Etienne n'a pas remué. Le général qui y commande est maître des chemins, et arrêtera sur le champ dans le pays tous ceux qui entreprendraient d'aller au secours des insurgés. Châlon, Macon, Dijon, Strasbourg et Belfort sont parfaitement tranquilles. Il arrive à Lyon des renforts de tous côtés, et les troupes sont abondamment pourvues de munitions et de vivres. Leur zèle, leur activité et leur dévouement sont admirables. Les généraux donnent l'exemple. La population Lyonnaise n'a pas pris part à cet horrible bouleversement de tout ordre; elle attend d'un impatience d'être à supporter la fin de cette terrible entreprise des anarchistes. Le repos de Paris n'a pas été troublé.

Les instigateurs et les complices des anarchistes de Lyon méditaient des projets sinistres, mais ils ont été arrêtés en grand nombre. Les autorités ont reçu l'éveil, et elles les réprimeront avec la plus grande énergie. Il est du devoir du gouvernement d'apprendre à ces insensés qui voudraient amener le désordre, qu'il y a des troupes nombreuses toute prêtes à réprimer les désordres avec promptitude et décision. L'ardeur de la garde nationale, le dévouement des troupes, la résolution inflexible du gouvernement, doivent les convaincre qu'il leur convient mieux de renoncer à leurs coupables et folles entreprises si non pour le bien de leur pays, du moins pour le leur propre. Si ces avertissemens ne suffisent pas pour les détourner, il leur faut renoncer à tout espoir d'être ménagés. Dès l'état actuel du pays la douceur ne serait que faiblesse.

Bourse, 12 avril, à quatre heures de l'après-midi.

Malgré la durée des troubles de Lyon, le prix des fonds s'est maintenu, il n'y a pas eu de baisse pour de l'argent, et celle qui s'est manifestée pour la fin du mois, était bien insignifiante. Il ne s'est pas fait de grandes affaires. Dans les fonds étrangers, les espagnols haussent.

14 avril. Samedi sur les trois pour cent sont tombés à 75 15. 10 cent mes. Lorsque la nouvelle télégraphique, apprenant la délivrance de Lyon a été connue, ils ont rebaissé à 77 15.

TROUBLES A PARIS.

Correspondance du journal du Havre.

Lyon ne fut pas plus tôt tranquille, que les agitateurs se dirigèrent sur Paris, dans l'intention d'y créer la confusion dont cette ville avait été menacée au tems de la discussion de la loi sur les associations secrètes. Le combat s'engagea à cinq heures hier du soir, au quartier Saint Martin. Tout Paris est sous les armes. Le colonel de la 4e légion avait eu le bras cassé, plusieurs officiers avaient été tués ou blessés. A la nuit le feu a été suspendu pour recommencer le lendemain à la pointe du jour, moment où les troupes attaquèrent vigoureusement les insurgés. Les ducs d'Orléans et de Nemours étaient montés à cheval dès 7 heures du matin. On a concertés pour aujourd'hui les meilleures mesures pour renverser cette entreprise rebelle. Le résultat n'est pas encore connu.

GRANDS EVENEMENTS SURVENUS A PARIS.

Du Galignani's Messenger, Paris, 13 avril.

Plusieurs membres de la société des droits des hommes ont été arrêtés hier.

Le gouvernement a pris les mesures les plus sévères pour empêcher la tranquillité d'être troublée. Les troupes ont été consignées dans leurs casernes; un détachement de chaque régiment formant le piquet. Des cartouches leur ont été délivrées, et durant la nuit de nombreuses patrouilles ont parcouru les rues. On dit que la tranquillité la plus parfaite a régné. Plusieurs groupes se sont formés dans les quartiers les plus populeux, mais ils se sont dispersés après les sommations d'usage.

Du même, 13 avril.

Les perturbateurs qui espéraient renouveler la nuit dernière, les scènes du cloître St. Mery ont été dispersés sur tous les points à une heure ou deux du matin, par le zèle des troupes et de la garde nationale, qui se sont comportées avec une énergie extraordinaire. Les perturbateurs se sont placés à des fenêtres d'où ils pouvaient sans rien craindre faire feu sur la troupe et sur la garde nationale. Durant la nuit les troupes n'ont point agi, mais au jour elles se sont emparées de toutes les barricades qui avaient été élevées, et en une heure toutes les maisons ont été évacuées, de manière que tout était terminé entre 7 et 8 heures du matin.

On dit qu'on a trouvé dans l'une de ces maisons un grand nombre de perturbateurs qui ont fait feu avec le plus grand acharnement contre la troupe et contre la garde nationale et que pas un ne s'est échappé vivant. Les perturbateurs furent effrayés par la quantité de troupes qu'on avait mis sous les armes de tous côtés, et à l'arrivée de l'artillerie, ils ont abandonné sur le champ les barricades et se sont réfugiés dans les rues étroites et dans les allées où ils ont été cernés par la force armée; on fit un grand nombre de prisonniers. La garde nationale de la banlieue arriva à Paris durant la nuit, elle stationna sur la place du Carrousel, et plusieurs détachements firent des patrouilles dans différents quartiers. A 6 heures du matin, les ducs d'Orléans et de Némours parcoururent à cheval les lieux où ces scènes de carnage s'étaient passées, les quais, la place de Grève, et les rues qui avoisinent la rue St. Martin. Ils ont été reçus à leur arrivée avec de grandes acclamations de la part des troupes de la garde nationale et du peuple. Ils étaient de retour aux Tuileries à 8 heures.

Les détails suivants nous ont été communiqués sur les scènes de la nuit dernière; dans le 7me. arrondissement toute la population et particulièrement les ouvriers furent indignés de l'assassinat d'un tambour et d'un grenadier de la 7me. légion qui marchaient isolement: un officier chargé d'ordres pour la 12ème. légion reçut une balle qui lui perça le bras et entra dans le côte. Néanmoins on espère qu'il n'en mourra pas. La garde nationale et la ligne se saluèrent mutuellement des cris: *Vive la garde nationale! vive la ligne!* A la pointe S. Eustache, les barricades furent emportées par deux bataillons de la 4me. légion de la garde nationale, un du 10me, un du 1er, et un bataillon du 54me. de ligne. M. Chapers, colonel de la 4me. légion, officier très brave, fût blessé au bras par une balle, il fut remplacé par le général Allez. Les reverbères furent, comme de raison, cassés par les insurgents dans une partie des rues St-Martin et St-Denis ainsi que dans d'autres rues avoisinantes. Mais ils furent suppléés par les lumières que les habitans mirent aux fenêtres. Le ministre de l'intérieur, fût à cheval tout cet après-midi. Il était avec le général Bugeaud à l'attaque d'une barricade, un jeune auditeur du conseil d'état, officier de la garde nationale qui était à cheval près de lui, reçut une balle dans l'os du cou.

P. S. (Une heure) sa majesté passe les troupes en revue dans la place du Carousel, avant de parcourir les quartiers de la ville qui sont devenus le siège du désordre, comme il fit en Juin 1832. Il fût reçu par la garde nationale, les troupes et la foule assemblée, avec enthousiasme et des cris de *Vive le Roi! vive Louis-Philippe!!* Les quartiers où les troubles ont eu lieu sont encore occupés par les militaires et la garde municipale, et la vigilence du gouvernement ne s'est pas ralentie; la cavalerie, l'infanterie et des masses de gardes nationales restent sous les armes prêtes à marcher au premier signal si l'on met leurs services en réquisition; mesure à laquelle on ne croit pas devoir revenir. On a fait un grand nombre de prisonniers auprès des barricades. Au moment où les ducs d'Orléans et de Némours traversaient la rue du Ponceau on leur tira deux coups de fusil, mais heureusement ils ne furent pas atteints.

Le *National* annonce que la patente de M. Mie, imprimeur de la *Tribune* lui a été retirée.—La feuille du jour n'avait pas paru.

La malle de Lion est en retard, de sorte que nous n'avons pas de nouvelles de cette ville depuis le 9 du courant; jusqu'au moment de l'impression, nous n'avons pu savoir si le gouvernement avait reçu de plus grands détails.

PARIS, 14 avril.

Le roi, accompagné des ducs d'Orléans, de Némours, du prince de Joinville, du ministre de la guerre, du maréchal Gérard, et d'un grand nombre de généraux, hier à midi, a passé en revue le 5e. régiment d'infanterie légère, le 54e. de ligne et le 8me. des [illegible] dans la cour des Tuileries. Après la revue, [illegible] dans le salon des maréchaux, en présence de la reine, de Mme. Adelaïde, des jeunes princes et princesses, tous les officiers qui avaient été passés en revue et d'une voix pleine d'émotion et en même tems d'un ton rempli d'énergie, leur a fait le discours suivant:

Mes chers camarades:—J'ai désiré vous faire partager le plaisir que je ressens et par là soulager mon cœur qui est profondément affecté en vous annonçant moi-même que la tranquillité de Lyon a été rétablie. Lyon pendant 4 jours, est enfin terminé, et braves camarades de la garnison de Lyon ont scellé de leur sang le triomphe de l'ordre, de la liberté et des lois, et ont donné une nouvelle garantie à nos institutions. Quoique nous ayons à déplorer la perte d'un si grand nombre de braves et particulièrement celle du colonel Mounier qui périt glorieusement à la tête du 28me, nous avons au moins la satisfaction d'éprouver que l'armée de France a donné une nouvelle preuve de sa valeur, de sa fidélité et de son patriotisme. Je désire, en vous adressant la parole, remercier la garnison de Lyon et en même tems lui faire savoir que je mets en elle une entière confiance et que je crois que l'armée, toutes les fois que son service l'appellera, sera fidèle à son devoir et à son honneur. Elle me trouvera toujours prêt à la soutenir, c'est de tout cœur que j'apprécie les nobles sentimens qui l'animent ainsi que les services qu'elle a rendus à la patrie." Au moment où le roi acheva on lui répondit par des cris de *Vive le Roi! vive la famille royale!*

Ces cris répétés par chacun retentirent dans le salon. Sa majesté profondément émue reprit la parole et dit: "Je ne puis exprimer combien je suis touché des sentimens que vous avez manifestés avec tant de force. C'est toujours de tout mon cœur que je renouvelle ce que je ressens pour l'armée. J'ai *été élevé* dans ses rangs, j'ai partagé ses dangers, je me suis indentifié avec sa gloire, c'était un tems de bonheur pour moi, c'était pendant ma jeunesse. Les cris de *Vive le Roi* se renouvelèrent avec enthousiasme et la salle en résonnait encore après que le roi s'était retiré.

Les évènemens malheureux de Lyon qui ont occupé la capitale ces derniers jours, ont fait naître une nouvelle occasion de troubler la tranquillité de la capitale, quoique les désordres n'aient rien d'alarmant, ils ne manquent pas cependant d'affliger tout ami de l'ordre public. On avait prevu les desseins des pertubateurs et des mesures avaient *été* prises en conséquence. Les troupes avaient *été* consignées à leurs casernes, de fortes patrouilles parcouraient les rues pendant la nuit du samedi, et on ne peut pas dire que la tranquillité publique ait *été* troublée quoiqu'une poignée de malveillans ait *essayé* de mettre le désordre dans la rue Jean Jacques Rousseau, dans la rue St. Martin et d'autres quartiers, mais ils *étaient* en trop petit nombre pour inspirer de la crainte et se dispersaient à l'approche des militaires ou de la force civique. Une partie des malveillans traversa les boulevards entre 10 et 11 heures, chantant la Marseillaise, et criant *Vive les Lyonnais! à bas le juste milieu!* Arrivés vis-à-vis le corps de garde sur le boulevard de Bonne Nouvelle où se trouvait un piquet de troupes, ils saluèrent les soldats des cris de *vive la ligne!* Le détachement qui était sous les armes reçut en silence ce compliment, cependant comme cette bande voulait faire halte en ce lieux, le sergeant lui ordonna de se retirer, ce qu'elle fit en toute hâte.—D'autres bandes ont parcouru les rues, sans commettre de désordre, elles se dispersaient à la vue des troupes en criant *vive la ligne!*

Chambre, 4 heures après-midi.

C'en est fait, nos troupes ont vaincu. Les gardes nationales les ont secondees avec héroïsme. Elles ont fusillé 47 républicains sur une place, et 28 sur une autre. Un grand nombre ont été arrêtés. Les deux princes sont restés tout le jour exposés au grand danger et ont été accueillis par une décharge de mousqueterie des insurgés, qui, heureusement, ne leur fit aucun mal.

Les chambres se rendirent en corps auprès du roi pour lui déclarer l'intérêt qu'elles prenaient à lui et à sa famille, et lui manifester leur désir de ne rien négliger pour supprimer l'insurrection.

Du *Galignany Messenger*, 14 avril.

Les évènemens malheureux de Lyon qui ont si péniblement occupé l'attention de la capitale depuis quelques jours, ont été suivis d'une autre entreprise pour interrompre la tranquillité de Paris, qui qu'elle ne présentât rien de bien alarmant, ne peut qu'exciter les profondes lamentations de l'ami de l'ordre public. Le dessein des pertubateurs avait été prevu; le gouvernement avait concerté toutes les mesures nécessaires pour le faire échouer. Les troupes étaient consignees aux casernes. De forts piquets se promenaient dans les rues la nuit du vendredi et celle du samedi, sans que l'on puisse dire que la tranquillité ait été troublée dans l'une ni dans l'autre, car quoque samedi, au soir, une bande de séditieux essayât de mettre du trouble dans la rue Jean Jacques Rousseau, la rue St. Martin et dans les autres quartiers, ils étaient en trop petit nombre, et ils se tenaient sur l'alerte dans leurs mouvemens; ils s'enfuyaient à l'approche d'une force militaire ou civique capable de les alarmer.

(Extrait du *Temps*, journal ministériel.)

Les habitans de l'extrémité des rues St.-Denis et St-Martin, ainsi que les autres citoyens, soldats, pouvant se déployer, montrèrent spontanément leurs fenêtres, afin d'éclairer les soutiens du pouvoir, et de les assister dans la lutte où ils étaient engagés. L'enthousiasme des troupes de ligne secondée par le zèle ardent des gardes nationaux, merita la gratitude de leurs concitoyens; et tout nous confirme dans la pensée que cette entreprise des esprits les plus exaltés ne sera pas plus heureuse que celle qu'ils ont tentée.

Samedi dernier, et hier, on a arrêté environ cent personnes parmi lesquelles sont MM. Garnier Pagès, Beaumont, Récure, Desjardins, Lachonie, Sarret, Gervais, Cerssou, Reval, Dachalet, Desgarets, Planet. Un mandat d'arrêt a été lancé contre M. Cavagnac, mais on ne l'a pas trouvé à son logis.

Le bruit court que *La Société de l'Union de Juillet* a décidé, à la majorité, qu'elle s'assemblerait à l'Hôtel du général Lafayette, son président, aussitôt qu'on aurait à exécuter les loi contre les associations; afin de protester ainsi contre de l'Union cette mesure tyrannique et inconstitutionnelle. On ajoute que le vénérable Général a résisté avec énergie à cette décision, et a été [illegible] mais qu'il a toujours dans les termes des !

Hier les nouvelles arrivées de Lyon n'annonçaient une situation [illegible] excepté [illegible] contre les [illegible] d'un moyen de provoquer l'esprit de faction. Ce parti désorganisa par une activité très occupée organiser une insurrection, et dans plusieurs rues étroites qui avoisinent la rue de nom, aux quais qui bordent la Seine de ce côté. On battit aussitôt le rappel dans chaque quartier, pour mettre ces troupes sous les armes, la Garde-Nationale montra le même mouvement avec zèle, et dans peu d'heures des détachemens de citoyens-soldats, unis aux troupes de ligne, firent des patrouilles dans toutes les directions. Dans le même temps, les ennemis du bien public, travaillant avec activité pour élude la vigilance de la force armée et les simple, en [illegible] de quelques [illegible] qui passaient, en dételèrent les chevaux et érigèrent promptement une barricade, à l'encoignure de la rue Jean Robert. Ils réussirent également à construire d'autres dans la rue Grenier St-Lazare, dans la rue Beaubourg, dans la rue Quincampoix, et dans la rue Aubry le Boucher, toutes étroites, et très favorables pour un [illegible] attaque [illegible]. Le plupart de ces barricades furent pourtant emportées d'assaut par les troupes de ligne, soutenues par la Garde-Nationale; mais [illegible] la PERTE a été GRANDE, particulièrement en [illegible]. Le travail de ces espèces de retranchemens continua [illegible] avait été commencé de la nuit qui a forcé les assaillants de s'arrêter.

ESPAGNE.

PARIS, 14 avril.

Des nouvelles de Madrid jusqu'au 6 ont été reçues par un exprès. Tout était tranquille dans la capitale. M. Martinez de San-Martin a été nommé capitaine-général de Madrid, à la place de M. de Treyre qui est chargé d'inspecter la cavalerie organisée.

Depuis le retour de M. Reynoval qui est arrivé à Aranguez, les personnes attachées aux différents ministres étrangers ont renouvelé le bruit de l'entrée immédiate des troupes Espagnoles en Portugal. Les nouvelles de Badajos et de Ciudad Rodrigo nous apprennent qu'on fait des préparatifs actifs pour ce mouvement. Il ne paraît pas qu'on manque d'hommes, ni d'argent à cet effet. Les troupes maintenant assemblées se montent à 5,000 hommes d'infanterie et 1,300 de cavalerie. Le régiment de Logrono et le 5e, de ligne ainsi que son artillerie, marchent vers Alkantz.

L'Indicateur de Bordeaux du 10 du courant, contient le morceau suivant en date de Bayonne du 8.

Les insurgés commandés par Havrisa qui occupait Artugaraga et Leso, ont été attaqués par El Pastor, qui en a tué 5 et fait quelques prisonniers et les a entièrement défaits.—Néanmoins ils se rallièrent et marchèrent vers la Navarre.

BELGIQUE.

Bruxelles, 10 avril.—La tranquillité est rétablie dans cet endroit.

Londres, 11 avril.—Les consolidés sont stationnaires et se fermèrent hier à 91 1-2 et 3-4 pour les comptes du mois de mai. Ce jour est celui du paiement, il n'y a pas eu d'absent. Le décret du gouvernement d'Espagne touchant un nouvel emprunt, a attiré beaucoup d'attention dans le marché d'argent. On croit que la publicité qui a été donnée à une telle opération, est un bon signe en faveur du crédit futur de l'Espagne puisqu'elle admet une confiance ouverte entre les capitaux de tous les pays. Mais il est très clair qu'aucun capitaliste anglais n'entre directement ni indirectement dans une telle offre sans la condition expresse qu'on fera un arrangement satisfaisant avec les créanciers qui ont prêté aux Cortès. Sans l'assistance de ce marché, nul nouvel emprunt pour l'Espagne ne peut circuler, et comme tous les chefs conviennent à cette résolution, il faudra que justice soit faite.

Temps.

Les outrages honteux qui ont eu lieu à Bruxelles sous les yeux de Leopold ont inspiré un tort seulement de dégoût et d'indignation. On admet ouvertement le fait, la monarchie révolutionnaire de Belgique repose sous des bases si peu solides que les autorités existantes n'osent pas arrêter les émeutes, ni protéger la vie et la propriété des citoyens de peur que la souveraineté du peuple ne reprenne encore le dessus, et cessait d'amener sur le trône une nouvelle dynastie.

COMMERCIAL.

Marché du Havre, 15 Avril.

COTON—Excepté la vente d'une cargaison de Mobile, le 8 du courant, à 10f. l'un dans l'autre, il ne s'est rien fait dans la semaine; nous n'avons, toutes fois, point de baisse à noter sur les descriptions des Etats-Unis.

La totalite des ventes depuis le 7 jusqu'au 14 inclusivement est de 2356 balles, dont 391 Louisiane à 120 et 131; 2029 Upland, Mobile et Tennessee, de 120 et 133, 50; à l'acquitté. Le reste est de Fernanbouc et de Para.

Dans le même tems il n'est arrivé que 401 balles de Bahia.

Liverpool, 12 Avril.

Malgré que les importations soient réduites, on continue à offrir le Coton: le marché a été languissant cette semaine, et les américains ont peine à se soutenir, excepte le Sea Island qui a été recherché et qui est en hausse.

Les manufactures, particulièrement les filatures, prospèrent.

Les Uplands sont à 7 3-4; les Alabama à 7 1-2 et les Orléans de 9 1-4 à 9 1-2.

PAR consentement de partis, j'exposerai en vente publique le jeudi, 5 juin 1834, à 10 heures du matin, le contenus d'un café connu sous le nom de Globe Coffee-House, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

4 juin B. BEAREGARD, marshal.

Le maire et aldermen de la Nouvelle-Orléans vs. C. Nicholson et N. C. Tobin.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prévôt, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le mardi, 10 du courant, à l'encoignure des rues Chartres et St Louis, un certain dray, marqué 294, saisi dans cette affaire.

Conditions: comptant.

4 juin B. BEAUREGARD, marshal

Reçu par le navire Bolivar, du Havre, consignées par les soussignés: 2 caisses Mousseline [illegible] en couleurs, choisies pour le marché mexicain [illegible] au drawback.

4 juin BORDERES FRERES.

POUR PITTSBURGH.

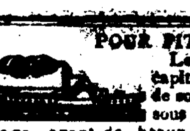

Le bateau à vapeur **ARGONA,** capitaine Glover, ayant une partie de son chargement à bord, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à

27 mai TOURNE & BECKWITH 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATTI.

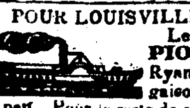

Le bâteau à vapeur le **CHAMPION**, tirant peu d'eau, capitaine Ryan, ayant presque toute sa cargaison prête à embarquer, partira sous peu. Pour le reste de sa charge et fret, ayant de bons accommodements pour les passagers de chambre ou de pont. S'adresser à bord, ou à

13 mai TOURNE & BECKWITH.

POUR LE HAVRE—(passage seulement.)

Le navire bien connu **BOLIVAR**, capitaine Childs, partira pour le dit port, le 19 courant, et pourra accommoder quelques passagers. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

3 juin A. QUERTIER & BOUTIN

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier **MANUELITA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Porben, partira le 6 du courant. Pour passage seulement, ayant des bons emménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou à

MIGUEL DEL ACEBO FERNANDEZ.

3 juin—3 No. 6, Nouvelle-Levée.

POUR TAMPICO.

La goëlette bonne voilière et bien connue **MARY FRANCIS**, capitaine C. P. Johnston, fera voile pour le port mentionné ci-dessus, mardi prochain. Pour passage, ayant d'excelens emménagemens à bord, s'adresser au capitaine à bord, ou à

E. J. FORSTALL & Co.

3 juin Rue Royale, no. 153.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire neuf **HOBART**, capitaine Sprague, est en chargement et partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à

LINCOLN & GREEN, ou à
JULES LE BLANC.

Le Hobart peut convenablement loger une famille qui désirerait aller en France. 29 mai

POUR NANTES.

Le Navire français **LA BONNE MERE**, capt. Beauregard, partira le 6 juin. Pour passage s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Jefferson, ou à

28 mai J MAGER.

POUR PORT AU PRINCE.

La goëlette fine voilière **ELIZABETH**, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à

GOULE & LAMBERT,

27 mai Près du Rail road, no 11.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire paquebot **ST. LOUIS**, capitaine Story, sera expédié immédiatement pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser à

24 mai JULES LE BLANC

POUR TAMPICO—[partira le 1er juin.]

La goëlette fine voilière **CREOLE**, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Cottner, partira le [illegible]. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

HARRISON, BROWN & Co.

24 mai rue Royale, No. 117

A FRETER.

Le superbe navire fin voilier **GLOUCESTER**, capitaine Lane, portant 1300 balles de coton, est prêt à prendre son chargement. S'adresser à

WM. G. HEWES & CO,

20 mai rue du Camp, No. 60

POUR LE HAVRE.

La belle barque neuve **POMONA**, capitaine Nason, partira immédiatement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

JULES LE BLANC,

19 mai rue Royale, No. 103

Le navire **GLOUCESTER**, de Boston, est en decharge maintenant en face du ponton No. 73. Les consignataires voudront bien venir recevoir leurs marchandises.

20 mai—d

Señor Redactor de la Abeja,

Sirvase Vd. de insertar en su apreciable periódico lo siguiente, que uno de los Profesores en medicina de Tampico ha divulgado en aquella ciudad, que el *Agua de Soda* es perjudicial a la salud y propensa al Colera-Morbus.

ES necesario preguntarle á este hijo de Galeno que pruebas tiene para fijar su opinion en semejante absurdo; despues de terminada la mortifera epidemia del Colera en ese distrito, ¿Que observaciones ha hecho el Sr. fisico que atestiguen su opinion y acredite? Ninguna. Y no teniendo en menor fundamento en que sostener su necia y errónea preocupacion, diré, que solo un espiritu de venganza unida á su ignorancia pudiera divulgar semejantes disparates, el que solo podrá causar sensacion en el pueblo ignorante, pero las personas sensatas se mofarán con alto desprecio como acostumbran los ningunos conocimientos que tiene el Sr. fisico con su facultad entes precursores de la desolacion epidemica con sus fatales anuncios ponen en consternacion al pueblo y á costa de los afligidos y credulos, hacen prevalecer su fama. En prueba que el agua de soda es antidoto especial contra el colera morbus, diré la diferente opinion de los profesores de esta ciudad de Nueva-Orleans diametralmente opuesta al abuso de sistema del Dr. de Tampico, y es que en los dias mas aciagos de la mortifera epidemia del colera morbus, el profesor en medicina, Dn. Manuel [illegible] y otros de la misma facultad, residentes en esta ciudad, administraron á sus enfermos en la crisis del mal, el agua de soda con cantidad de [illegible], y que provó con sucesos admirables. Vea Vd., Sr. Redactor, si llevo fundamento en mi proposicion. De Vd. su afmo, servidor.

4 de junio JUAN ALMIRALL.

UNE famille respectable, demeurant aux Atrakapas désire avoir un précepteur ou une institutrice qui se chargerait de l'instruction de quatre enfans.

On demande que la personne qui pourrait se présenter soit recommandée.

S'adresser au bureau de cette feuille. 4 juin—9

LE soussigné, rue Toulouse, 51, prie les personnes qui doivent a Victor Souza, jeune, à Décadie Baiz et à F. Philippe, de vouloir bien solder leurs comptes dans le plus bref délai possible.

4 juin—3 A. SENECAL, Syndic.

LES créanciers de Victor Souza, jeune, de Décadie Baiz et de F. Philippe, sont invités à présenter leurs titres de créances chez le soussigné rue Toulouse, 51, afin de pouvoir établir les tableaux de répartition.

4 juin—3 A. SENECAL, Syndic.

UNE paire de beaux **CHEVAUX** bais qui vont ensemble, à vendre par J. ZEBRISKIE,

4 juin No. 112, rue de la Nouvelle-Levée.

LES soussignés donnent avis qu'à dater du 1er. mai dernier, ils ont pris Victor Hestres, en société.

Nouvelle-Orléans, 3 juin 1834.

4 juin F. GILLET & Co.

GARDES D'ORLEANS.

ATTENTION!!!

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 8 du courant, à 6 heures précises du matin, équipement complet, pantalon blanc, veste bleue.

Par ordre du capitaine.

G. CRUZAT,
sergent major.

Les membres sont requis d'être ponctuels au rendez-vous à défaut de quoi les réglemens leur seront appliqués dans toute leur étendue. 4 juin

Chasseurs d'Orléans,

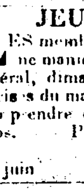

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 8 du courant, à 4 heures précises de l'après midi, équipement complet, veste bleue, pantalon blanc.

Par ordre du lieutenant commandant.

F. PIDOUX,
4 juin sergent major.

JEUNE GARDE-A-CHEVAL,

LES membres de la compagnie sont recommandés d'une manière toute particulière, de se réunir en comité général, dimanche prochain, 9 du courant, à 10 heures précises du matin, au domicile du capitaine (en bourgeois) pour prendre connaissance des affaires qui intéressent le corps. Par ordre supérieur

E. A. MICHEL,
4 juin maréchal des logis chef

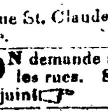

TROUVE le 27 mai, égaré sur la route du Bayou, un **CHEVAL** alezan, avec les quatre pieds blancs, et une tâche blanche sur le front; il n'est pas gros et n'est pas marqué.

Le maitre peut aller chercher son cheval chez le soussigné en payant les frais, ou autrement ce cheval sera vendu conformément à la loi.

HENRY C. CONN,

Rue St. Claude, entre les rues des Ursulines et St.-Philippe. 4 juin—3

ON demande à louer une marchande pour vendre dans les rues. S'adresser au bureau de cette feuille.

4 juin ☞

CHANGEMENT DE DOMICILE.

DR. DOORNIK, rue Bienville, entre Bourbon et Royale, à côté de M. Christy. 29 mai—3

PERDU hier dans la ville, UN BILLET à six mois daté le 12 de mai, tiré par [illegible] et endossé par Jose Fernandez, pour la somme de trois cent soixante douze piastres, et cinquante cents. Le paiement de ce billet ayant été arrêté, [illegible] sont prévenu de ne pas le négocier.

2 juin—d F. FERNANDEZ.

VENTES A L'ENCAN.

PAR FLOWER & WARFIELD.

LOTS à Mandeville.—Samedi prochain, le 7 du courant, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, 19 Lots de Terre, situés dans la ville de Mandeville, étant le reste d'un nombre de lots offerts en vente le 31 mai, et vendus sous les mêmes conditions, savoir: payables à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois, depuis le 31 mai, en de bons billets endossés avec hypothèque.

Les actes se passeront devant L. T. Caire, notaire pub. aux frais de l'acquéreur. Le quay de Mandeville étant à présent achevé, et un bateau à vapeur ayant commencé à faire des voyages réguliers dans cet endroit, il en résulte des communications fréquentes et constantes avec la ville, et cette situation agréable et saine en devient par là une excellente localité pour résider pendant l'été. 4 juin—4

PAR P. A. GUILLOTTE.

IL sera vendu, au comptant, le samed, 7 courant, à midi, aux Bains Trémoulet, un superbe **ETALON**, qu'on dit être de race arabe.

4 juin—3

PAR FERNANDEZ & WHITING.

JEUDI, 5 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, au No. 18, rue du Canal, entre les rues de Chartres et de la Levée, la grande pension de madame Wilkinson, les meubles de cet établissement, consistant en tables pour diner, déjeûner, et jouer aux cartes; chaises, sofas, tapis, lits, bois de lit, et fourniture de lit, petites tables à cuvette et cuvette pour se laver, &c., et un grand assortiment de porcelaines, verres et faïence; couteaux, fourchettes, cuillers. Aussi bien qu'en ustensiles de cuisine.

Les conditions seront connues le jour de la vente.

4 juin

PAR FERNANDEZ & WHITING.

MERCREDI, à 4 heures P. M., il sera vendu au No. 140, rue Bourgogne, entre St. Louis et Toulouse, une quantité de meubles de maisons. 3 j

PAR J. LE CARPENTIER.

IL sera vendu le vendredi, 6 juin, à midi, à la Bourse Hewlett, pour clôre un compte, un négrillon créole, âgé d'environ 14 ans, pleinement garanti, et vendu seulement à cause de ce que son maître n'a pas besoin de lui. Aussi, une mulatresse âgée de 28 ans, bonne servante de maison, avec ses enfants âgés d'un an et demi, 3 et 6 ans, pleinement garantis. Conditions à la vente. 2 juin

PAR J. LECARPENTIER.

IL sera vendu mercredi, 4 juin 1834, à 5 heures P. M., au magasin No. 99, rue de la Commune, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, 200 caisses ferblanc, J. C.; 100 do. I. X. tous, plus ou moins endommagés.

Conditions: comptant. 2 juin

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

MERCREDI, 4 juin prochain, il sera vendu à 4 heures de l'après-midi, dans les magasins sur la Levée, entre les deux halles, un assortiment général de Poterie, consistant en jarres, pots à fleur, cruches, pots à beurre et à graisse, plats propres à couler les sirops, &c.

31 mai

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 5 JUIN 1834.

La 1ère représentation de

LA FEMME DE L'AVOUE,

Comédie vaudeville en 1 acte, de Mélesville & Carmouche.

On commencera par

Fra Diavolo,

Opéra en 3 actes, et à spectacle de M. Scribe, musique de M. Auber.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Vente par le Régister des Testamens—Mardi, 8 juillet, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu James Freret, les esclaves et les propriétés ci-après décrits, savoir;

ESCLAVES.

1 ° Sam, nègre âgé de 45 ans, bon tonnelier et chauffeur, adonné au marronnage.
2 ° Jerry, nègre âgé de 22 ans, bon nègre de champ et de presse.
3 ° Manuel, nègre créole, âgé de 42 ans, bergue.
4 ° Chamba, nègre africain, âgé de 40 ans.
5 ° Toby, nègre américain, âgé de 35 ans, un charron, un peu forgeron.
6 ° Stephen, nègre américain, âgé de 26 ans, ayant mal à une jambe.
7 ° Simon, nègre américain, âgé de 24 ans, adonné à la boisson.
8 ° Jé [illegible], nègre américain, âgé de 28 ans.
9 ° John Smith, nègre américain, âgé 35 ans, adonné à la boisson.
10 ° Ned, nègre américain, âgé de 25 ans.
11 ° John, nègre américain, âgé de 26 ans.
12 ° Charles, nègre créole, âgé de 20 ans, boiteux.
13 ° Tom, nègre créole, âgé de 16 ans.
14 ° John, négrillon, créole, âgé de 14 ans.
15 ° Elijah, négrillon créole, âgé de 12 ans.
16 ° Louis, négrillon créole, âgé de 13 ans.
17 ° Bill, négrillon créole, âgé de 12 ans.
18 ° Milly, négresse américaine, avec ses trois enfans, Abraham, âgé de 15 ans; Alfred, âgé de 12 ans et Horace, âgé de 10 ans.
19 ° Harry, âgé de 60 ans, Polly, sa femme, âgée de 40 ans, avec leurs 6 enfans, Chloé, âgée de 12 ans; Sucky, âgée de 11 ans; Betsy, âgée de 9 ans; Stephen, âgé de 5 ans; Dinah, âgée de 3 ans et Fortin, âgé de 6 mois.
20 ° Sarah, âgée de 14 ans, couturière et domestique de maison.
21 ° Milly, âgé de 18 ans, domestique de maison.
22 ° Anna, âgée de 22 ans, avec ses trois enfans, Zoé, sujette aux crises âgée de 5 ans, Ben, âgé de 3 ans et Azélie âgé de 6 mois.
23 ° Charlotte négresse américaine, âgée de 60 ans, cuisinière.
24 ° Jane, négresse américaine, âgée de 80 ans, estropiée.
25 ° Fanny, âgée de 16 ans, avec son enfant Liza, âgée de 6 mois.
26 ° Joh-Congo, marronneur, âgé de 45 ans.
27 ° Baptiste Congo, âgé de 55 ans, boiteux.

PROPRIETES FONCIERES.

1 °. Un Ilet de Terre, borné par les rues de la Commune, Villeré, Jackson et Robertson, ayant 259 pieds 8 pouces de face à la rue de la Commune, 391 pieds 1 pouce de face à la rue Villeré, 255 pieds 9 pouces de face à la rue Jackson, et 436 pieds 11 pouces de face à la rue Robertson.

2 °. Un autre morceau de terre, borné par les rues de la Commune, Robertson et Jackson et la propriété appartenant au Général Lafayette, ayant 56 pieds 10 pouces de face à la rue de la Commune, 446 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson, 123 pieds 10 pouces de face à la rue Jackson, et 463 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété du Général Lafayette.

3 °. Un lot de terre avec les bâtisses, situé dans la rue Perdido, entre les rues Baronne et Philippa, ayant 35 pieds 6 pouces de face, sur 120 pieds 2 pouces de profondeur, mesure française.

4 °. Un lot de terre, formant encoignure des rues Gravier et Baronne, ayant 109 pieds de face à la rue Gravier, et 236 pieds 11 pouces sur la rue Baronne, ensemble les bâtisses qui sont dessus, consistant en trois petites maisons, une cuisine double à étage, en briques, nouvellement construites.

Ces deux Ilets seront vendus divisés en lots, conformément aux plans dressés par Joseph Pilié, voyer de la ville, qui seront exhibés à la Bourse au jour de la vente.

Conditions: Les esclaves payables à 6, 12 et 18 mois de crédit, et les propriétés à 6, 12 18 et 24 mois de crédit, le tout, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS, Régister.

N. B.—Les actes de vente seront passés pardevant Félix de Armas, not. pub. aux frais des acquéreurs. 4 juin

$100 DE RECOMPENSE.

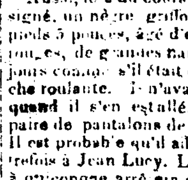

IL s'est échappé de la résidence du soussigné, le 15 février dernier, un petit nègre américain nommé ELIJAH WATKINS, haut d'environ 5 pieds 2 pouces, âgé d'environ 26 ans, il a deux cicatrices sur le côté gauche du front, à côté de l'œil, parle un peu français, marche avec difficulté, et incline sa tête sur le côté droit.

Aussi, le 2 du courant, il s'est échappé de chez le soussigné, un nègre griffon nommé DICK, taille d'environ 5 pieds 5 pouces, âgé d'environ 30 ans. Il a de grands yeux rouges, de grandes narines, des joues enfoncées, parle toujours comme s'il était de mauvaise humeur; il a une marche roulante. Il n'avait pas de chapeau; il portait sur lui quand il s'en est allé, une chemise de coton blanc, une paire de pantalons de toile sales, et une paire de souliers. Il est probable qu'il aille aux Attakapas, il appartenait autrefois à Jean Lucy. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque arrêtera et mettra en prison les deux esclaves, ou $50 se donnera pour l'un d'eux, toute dépense payée.

ELIZABETH C. CONN.

4 juin—1m,3ps rue St. Claude.

AVIS—Toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre la succession de feu L. S. Levy, décédé, sont priés de présenter leur comptes immédiatement au soussigné, avocat de la succession.

J. P. BENJAMIN,

31 mai—10 Exchange place.

TRAITES sur France et New-York, à vendre par V. POUTZ,

22 avril ☞ rue St. Louis, No. 42

LE DR. J. P. C. MAHON, ayant donné sa démission dans l'armée des Etats-Unis, offre ses services qu'il peut rendre dans sa profession aux habitans et aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et de son voisinage. Son bureau est à l'encoignure des rues Royale et de la Douane, au-dessus de la pharmacie de M. Drouillard: 21 mai—3m

A VENDRE par les soussignés: 50 douz. Peaux de Veaux cirés; 500 Carreaux à four; 100 barils Vinaigre blanc d'Orléans; 50 barriques de Vin blanc; Cordes, Lignes de pêches; Chapeaux goudronnés.

15 mai—8 F. HENRY & LAURANS.

600 BALLES Couvertures françaises, à vendre par [illegible] J. MAGER.